MUNICIPALITÉ
DE WENTWORTH-NORD

AVIS PUBLIC

CONSULTATION ÉCRITE ET PUBLIQUE
SUR LES PROJETS DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2017-497-2 ET 2017-498-13

Aux personnes intéressées par les projets de règlement numéro 2017-497-2 et 2017-498-13

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance tenue 16 février 2022, le Conseil municipal a adopté le **premier projet de règlement n° 2017-497-2**, amendant le Règlement de lotissement numéro 2017-497, de manière à pouvoir exiger la maintien ou l'aménagement de sentiers pédestres ou liens récréatifs, mais également des servitudes et droits de passages partout où elle le juge nécessaire ou pour fins d'utilité publique.

Ce règlement permettra également de modifier certaines dispositions de la réglementation dont celles relatives à la création d'un lot irrégulier, d'un lot riverain ou d'une opération cadastrale à des fins d'agrandissement.

Lors de cette même séance, le Conseil municipal a également adopté le **premier projet de règlement n° 2017-498-13**, amendant le Règlement de zonage numéro 2017-498, visant à modifier les dispositions relatives aux quais, aux abris forestiers et aux refuges à titre de constructions et bâtiments accessoires.

Ce règlement permettra également d'ajouter des définitions en ce qui concerne l'interprétation des règlements, modifier certaines dispositions problématiques et coquilles observées dans le règlement et de prévoir des dispositions pour la construction ou la reconstruction de fondations pour un bâtiment principal dérogatoire protégé par droits acquis.

Conformément aux pouvoirs découlant du décret ministériel n° 149-2022 du 16 février 2022 et aux résolutions n° 2022-02-2130 et n° 2022-02-2131 du conseil municipal, l'assemblée publique de consultation prévue par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme est remplacée par une consultation écrite d'une durée d'au moins 15 jours.

Vos questions et commentaires concernant ce projet de règlement doivent être reçus par écrit, au plus tard le **10 mars 2022 à 16h30**, par lettre adressée à Monsieur Benoit Cadieux, Directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement et livrée au 3488, route Principale, Wentworth-Nord, Québec, J0T 1Y0 ou à l'adresse courriel suivante urbanisme@wentworth-nord.ca

La Municipalité tiendra également une consultation publique par visioconférence à l'égard de ce projet de règlement le **jeudi 3 mars 2022 à 18h00** afin de présenter les deux projets de règlements détaillés aux citoyens intéressés ou concernés, de répondre à leurs questions et d'obtenir leurs commentaires.

Pour donner suite aux recommandations du gouvernement du Québec et pour limiter la propagation du coronavirus – Covid-19, le projet de règlement et le document explicatif seront disponibles pour consultation uniquement sur le site web de la municipalité.

Les projets de règlement numéro 2017-497-2 et 2017-498-13 contiennent des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Donné à Wentworth-Nord, ce 23e jour du mois de février 2022.

Sylvain Michaudville
Directrice général et Secrétaire-trésorier

MUNICIPALITÉ
DE WENTWORTH-NORD

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé dans un journal diffusé sur le territoire de la Municipalité de Wentworth-Nord et que j'ai affiché trois copies aux endroits désignés par le conseil entre 8:30 et 17:00, ce 23e jour du mois de février 2022.

Sylvain Michaudville
Directeur général et Secrétaire-trésorier